



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 91825

Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les désagréments provoqués par la fermeture de nombreuses universités en raison des manifestations organisées actuellement contre le contrat première embauche. L'absence de cours depuis plusieurs semaines entraînera dans plusieurs facultés le report des examens à la session de septembre 2006. Les étudiants qui voudraient accéder aux amphithéâtres et salles de cours ne le peuvent pas et se trouvent donc injustement pénalisés. Les jeunes les plus en difficulté seront les principales victimes de cette situation ; les boursiers, notamment, devront conserver leur logement durant l'été pour réviser et passer les examens. Plusieurs rassemblements ont dénoncé les moyens abusifs déployés lors de la fermeture des établissements. De même, les parlementaires reçoivent des témoignages et courriers édifiants de la part d'étudiants réduits au silence. Une jeune femme étudiante en droit à Paris X - Nanterre a par exemple récemment confié : « Tout d'abord les assemblées générales qui ont été diffusées à la télévision ne sont qu'une mascarade : ainsi, lorsque le résultat d'une première AG avait donné le non au blocus majoritaire, dès le lendemain une seconde AG était organisée par une minorité de manifestants pour revoter illégitimement le blocus, ne respectant pas la décision des étudiants [...]. Le vote s'effectue à main levée avec des gens qui, pour la plupart, ne sont absolument pas étudiants mais des syndicalistes ou autres appelés en renfort : nous étions 2000, seulement 750 ont voté pour le blocus et ils ont quand même déclaré que nous avons perdu ! Mais le plus grave ce sont les intimidations et la violence des gens que les médias ne dénoncent pas ; jeudi et vendredi, lorsque des étudiants ont voulu entrer dans leur faculté, des bagarres ont éclaté à coups de barres de fer, une jeune fille a été poussée dans les escaliers [...]. » En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il pense adopter afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent de reprendre les cours normalement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Louis Fagniez](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91825

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3814